



BANQUE CENTRALE DU CONGO
COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE
Kinshasa, République Démocratique du Congo

COMMUNIQUE

Le Comité de Politique Monétaire a tenu, ce mercredi 17 juin 2020, sa 5^{ème} réunion^{*} ordinaire sous la présidence de Monsieur Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo.

Cette réunion a permis aux Membres du Comité de passer en revue les développements récents de la conjoncture économique aux plans extérieur et intérieur ainsi que les facteurs de risque pouvant perturber la stabilité macroéconomique, avant de prendre de mesures idoines en rapport avec la conduite de la politique monétaire et de change.

A cet effet, il convient de relever ce qui suit :

Au plan international,

Les développements économiques récents restent marqués par la crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19 et par les effets des mesures d'endiguement de cette pandémie sur l'économie mondiale et sur les économies nationales. Dans les dernières perspectives de l'économie mondiale, le FMI note que plusieurs économies devraient enregistrer des récessions plus importantes, suite notamment à la mesure relative au confinement total ou partiel.

Pour faire face aux perturbations économiques et financières causées par cette pandémie, les gouvernements et les banques centrales ont pris des mesures budgétaire et monétaire discrétionnaires. Cependant, dans un contexte marqué par des taux d'intérêt bas et un niveau d'endettement élevé dans certains pays, le FMI estime que ces mesures discrétionnaires ne vont pas renforcer la résilience des économies face aux prochains chocs et aux récessions futures. A l'inverse, il encourage les gouvernements à envisager la mise en œuvre des mesures de relance budgétaire fondées sur les règles, telles que les transferts monétaires temporaires et ciblés en faveur des ménages à faible revenu lorsque le taux de chômage dépasse un certain seuil. Ces mesures de relance budgétaire seraient plus efficaces et devraient permettre aux dirigeants de se préparer et de réagir à des récessions éventuelles, notamment celles qui seraient causées par la faiblesse de la demande.

S'agissant des cours des matières premières, principalement ceux des produits exportés par la RDC, ils se sont inscrits globalement sur une trajectoire haussière depuis le mois d'avril dernier, à la faveur de la reprise de l'activité en Chine conjuguée au déconfinement progressif des pays. Au mois de mai, les cours du pétrole et du cuivre se sont établis, en moyenne, à 32,6 USD le baril et 5.229,1 USD la tonne, soit des hausses mensuelles respectives de 19,0 % et 4,3 %. Quant au cours du cobalt, il s'est maintenu à 29.500 USD la tonne depuis le 17 mars 2020.

Au plan interne,

Les dernières estimations de croissance, sur base des réalisations de production à fin mars 2020, tablent sur une récession plus sévère de l'activité économique en 2020. En effet, le taux de croissance s'établirait à -2,4 % contre -1,9 % prévu initialement. Cette contraction qui a affecté tous les secteurs d'activité, s'expliquerait principalement par la mesure de confinement des populations aussi au plan interne qu'externe.

Cette situation explique également le pessimisme des chefs d'entreprises quant à l'évolution de la conjoncture économique à court terme. Ainsi, le solde global d'opinions s'est établi à - 25,7 % en mai 2020 contre -22,9 % le mois précédent.

Sur le marché des biens et services, il a été noté une légère accélération du rythme de formation des prix intérieurs attestée par une hausse de 0,1 point par rapport au mois d'avril. En effet, en mai 2020, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 2,30 % contre 2,20 % le mois précédent. En cumul et en glissement annuel, l'inflation a été de 6,28 % et 9,25 %, respectivement. Dans ce contexte et à condition inchangée, il est attendu un taux d'inflation de 15,48 % à fin décembre 2020 contre l'objectif d'inflation à moyen terme de 7,0 %.

L'analyse mensuelle des finances publiques révèle un déficit avant financement de 22,4 milliards de CDF, résultant des recettes mobilisées de 484,8 milliards et des dépenses de 507,3 milliards. Toutefois, ce creux a été entièrement couvert par les ressources provenant des émissions nettes des bons du Trésor et de l'appui budgétaire du FMI, lesquelles ont permis du reste à la situation financière de l'Etat d'afficher un solde créditeur de 120,7 milliards de CDF.

Sur le marché de change, après une relative stabilité au premier trimestre et un profond glissement du taux parallèle en avril, le mois de mai a été marqué par des mesures d'ajustement induisant le tassement de la dépréciation au parallèle avec un effet de rattrapage pour le taux indicatif. En effet, à la suite notamment de l'adoption de la gestion base caisse des opérations financières de l'Etat à partir du 1er mai et de la cession, par la BCC, des devises aux banques, la dépréciation mensuelle de la monnaie nationale au parallèle est tombée à 3,3 % venant de 5,6 % en avril. Pendant ce temps, en vertu du principe de la convergence, la dépréciation à l'indicatif a progressé de près de 3,0 points passant de 1,8 % en avril à 4,6 % en mai. Ainsi, le taux de change s'est situé à 1.822,00 CDF et 1.931,17 CDF le dollar, respectivement à l'indicatif et au parallèle, soit des taux de dépréciation cumulés de 8,2 % et 10,6 %, respectivement à l'interbancaire et au parallèle.

Concernant les réserves de change, elles se chiffrent à 923,12 millions de USD, au 29 mai 2020, soit 3 semaines de couverture d'importations. Par rapport à fin avril, il s'observe une baisse des réserves de 57,0 milliards de CDF expliquée en partie par l'intervention de la Banque Centrale sur le marché de change.

Sur le plan de la politique monétaire, la BCC qui suit de près les résultats des dernières mesures prises avec le Gouvernement, a maintenu inchangé son dispositif actuel. Ainsi, le taux directeur demeure à 7,5 % et les coefficients de la réserve obligatoire sur les dépôts en devises à vue et à terme sont maintenus respectivement à 13,0 % et 12,0 % et ceux pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme à 0 %. Toutefois, dans un contexte d'incertitudes liées à la Covid-19, l'Institut d'Emission qui veille au maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, gage notamment de la préservation du pouvoir d'achat de la population, demeure prête à activer ses instruments en cas de besoin.

Aussi, le CPM encourage davantage le Gouvernement à poursuivre avec une gestion saine des finances publiques, tout en veillant à la mise en œuvre effective des mesures prises dans le cadre de la riposte aux effets délétères de la pandémie du Coronavirus sur l'économie nationale.

Fait à Kinshasa, le 17 juin 2020


Déogratias MUTOMBO MWANA NYEMBO

Président